

Etude d'optimisation d'une aire marine gérée à l'échelle de la ZEE polynésienne



- 1. Rappel des objectifs du projet**
- 2. Rappel de la démarche**
- 3. Principaux résultats**
- 4. Principales recommandations**

- **Présenter le contexte** – scientifique, politique, juridique – dans lequel s’inscrivent les aires marines protégées et mettre en lumière les enjeux et objectifs auxquels ces outils doivent répondre
- **Recenser les expériences réussies ou non** d’aires marines protégées ou gérées, si possible de grande taille
- Réaliser une **analyse critique détaillée d’une sélection de stratégies** et de dispositifs de gestion développés (y compris les outils financiers), leurs impacts et leur rapport coût / efficacité
- **Réaliser un focus sur l’approche adoptée dans les autres Pays et Territoires d’Outre-Mer**, notamment dans le Pacifique
- **Formuler des recommandations**, des orientations et proposer des outils de gestion d’espaces marins susceptibles de convenir à la Polynésie française

- 1. Rappel des objectifs du projet
- 2. Rappel de la démarche
- 3. Principaux résultats
- 4. Principales recommandations

Rappel de la démarche

Phase 1 : Présentation du contexte général et réglementaire de la gestion des AMP

1.1. Collecte d'informations

1.2. Synthèse des informations collectée

Phase 2 : Revue critique des modes de gestion mis en œuvre dans le cadre d'AMP(G) existantes


2.1. Sélection des expériences à étudier

2.2. Analyse des AMP

Phase 3 : Recommandations

1. Clarification du contexte de gestion des espaces marins de Polynésie Française

3.2. Recommandations pour la gestion de l'espace marin en Polynésie française


 Rapport de synthèse documentaire provisoire

 Réunion I du COFIL


 Rapport de synthèse documentaire final

 Rapport d'analyse

 Réunion II du COFIL

 Rapport de synthèse provisoire

 Réunion de clôture

 Rapport de synthèse final

1. Rappel des objectifs du projet
2. Rappel de la démarche
3. Principaux résultats
4. Principales recommandations

Rappel des objectifs de la Phase 1

- présenter le contexte – scientifique, politique, juridique – dans lequel s’inscrivent les aires marines protégées et mettre en lumière les enjeux et objectifs auxquels ces outils doivent répondre

Contenu de la Phase 1

- Rappel du **contexte scientifique**: origine de l'outil AMP, définition, bénéfices attendus, effets scientifiques démontrés
- **Contexte politique et juridique international**: engagements politiques, textes juridiques fondamentaux, déclarations
- **Focus régional**: contexte politique et juridique en i) Atlantique Nord-Est, ii) Méditerranée et iii) dans l'Océan Indien Occidental
- **Focus étatique**: contexte politique et juridique dans les i) Palaos, en ii) Australie, à iii) Hawaï et aux iii) Seychelles
- **Conclusion / Leçons**: mise en lumière des progrès accomplis dans la création des AMP, des conditions essentiels de succès et des principaux défis pour l'avenir

Principales observations et conclusions de la Phase 1 (1/3)



AMP reconnues comme de précieux outils : conservation biodiversité, développement économique, réduction de la pauvreté....



Objectif d'Aichi 11 non atteint : 3,4% de l'Océan en AMP, dont certaines dont les plans de gestion sont lacunaires.



Recours à des AMP de grande taille, qui comporte des intérêts comme des limites (cf. tableau détaillé)



Nécessité d'anticiper les enjeux de financement des AMP : expériences intéressantes en Méditerranée, aux Seychelles, dans les Palaos...

Principales observations et conclusions de la Phase 1 (2/3)



Des AMP aux réseaux d'AMP : en lien avec l'Objectif 11 d'Aïchi; la planification spatiale marine comme possible outil; représentativité et connectivité comme enjeux majeurs



Rôle central de l'Etat dans l'institution et la gestion des AMP, même dans les Etats fédéraux (Palau, US)



La collaboration aux systèmes régionaux comme facteur positif de développement des AMP : établissement d'objectifs communs et partage des expérience

Principales observations et conclusions de la Phase 1 (3/3)



Conditions essentielles à la réussite de tout projet d'AMP :

- ✓ Système juridique robuste, clarifiant notamment les relations entre Etat et autorités infra-étatiques et prévoyant des moyens de coordination entre ces acteurs
- ✓ Phase d'étude : (i) considérer l'espace maritime comme un ensemble homogène et envisager sa gestion d'ensemble, (ii) penser réseau d'AMP; (iii) anticiper les moyens humains et financiers, (iv) en cas de besoin, s'appuyer sur les ONG, centres de recherche et agences onusiennes...
- ✓ Gestion : (i) créer une enceinte permettant la réunion régulière des acteurs; (ii) surveillance des activités humaines; (iii) dispositif de sanction...

Rappels des objectifs de la Phase 2

- Répertorier les expériences réussies ou non d'AMP(G) et réaliser une analyse critique détaillée des stratégies et des dispositifs de gestion développés (y compris les outils financiers), leurs impacts et leur rapport coût / efficacité
- Réaliser un focus sur l'approche adoptée dans les autres Pays et Territoires d'outremer, notamment dans le Pacifique

Phase 1

Phase 2

Phase 3

1. Rappel des objectifs du projet
2. Rappel de la démarche
3. Principaux résultats
4. Principales recommandations

Principaux résultats

Phase 2

Périmètre d'études de la Phase 2 : AMP présélectionnées

Nom	Pays	Superficie (ha)	Création
Aire protégée des Iles Phoenix	Republique du Kiribati	41 050 000	2006
Parc marin de la Grande barrière de Corail	Australie	11 400 000	1975
Monument national marin de Papahānaumokuākea	Etats-Unis	151 000 000	2006, 2016
Parc marin de l'Ile de Pâques (Rapa Nui)	Chili	63 100 000	2015
Parc marin des iles Cook (Marae Moana)	Iles Cook	127 000 000	
Parc naturel de la Mer de Corail	Nouvelle-Calédonie		2014
Sanctuaire national marin des Palaos	République de Palau	50 000 000	2015
Sanctuaire AGOA	Caraïbes		2012

1. Rappel des objectifs du projet
2. Rappel de la démarche
3. Principaux résultats
4. Principales recommandations

Résultats de la Phase A2

Principales observations et conclusions

Périmètre d'études de la Phase 2 : AMP étudiées



Pays : France

Nom de l'AMP dans la langue nationale : Parc Naturel de la Mer de Corail

Type de désignation : National

Désignation : Parc Naturel

Catégorie UICN :

Statut : Active

Lancement du projet de création : 2012

Déclaration officielle : Avril 2014

1 300 000 km²

Correspond à la totalité de la superficie de la Zone Economique Exclusive de la Nouvelle-Calédonie



Pays : Chili/Iles de Pâques

Nom de l'AMP dans la langue nationale : Parc Marin de Motu Motiro Hiva

Type de désignation : National

Désignation : Réserve Marine Intégrale («no-take »)

Catégorie UICN : Ia

Statut : Inactive

Lancement du projet de création : 2010

Déclaration officielle : Octobre 2010

150 000 km²

Correspond à 4,41% de la superficie de la ZEE du Chili



Pays : Etats-Unis/Etat d'Hawaï

Nom de l'AMP dans la langue nationale : Papahānaumokuākea Marine National Monument

Type de désignation : International

Désignation : Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Catégorie UICN :

Statut : Active

Lancement du projet de création : Juin 2006

Déclaration officielle : Octobre 2012

1 508 870 km²

dont 1 146 743 km² d'extension



Pays : France

Nom de l'AMP dans la langue nationale : Sanctuaire pour les mammifères marins dans les Antilles Françaises

Type de désignation : International

Désignation : Aire spécialement protégée au titre du protocole SPAW

Catégorie UICN :

Statut : Active

Lancement du projet de création : Septembre 2003

Déclaration officielle : Octobre 2012

143 256 km²

Correspond à la totalité de la superficie de la ZEE des Antilles françaises

1. Rappel des objectifs du projet
2. Rappel de la démarche
3. Principaux résultats
4. Principales recommandations

Contenu de la Phase 2

Partie 1. Analyse du contexte générale : objectifs et enjeux principaux de l'AMP, surface, année de création, statut, contexte général et réglementaire de la gestion, mode de gestion, etc.

Partie 2. Analyse des modalités de mise en œuvre : structure de mise en œuvre, temps de mise en œuvre, existence ou non d'un état de référence, importance du personnel affecté à l'AMP(G), importance de l'effort de surveillance, existence d'infrastructures et d'équipements, existence d'outils de sensibilisation développés par les AMP(G), importance des moyens financiers de l'AMP(G) et existence d'un plan d'affaires, efforts de concertation, communication nécessaire

Partie 3. Analyse des bénéfices attendus ou mesurés : bénéfices et retombées attendues

Partie 4. Analyse critique du mode de gestion : contraintes, freins, leviers d'amélioration de la gestion

Partie 5. Analyse financière : dépenses de fonctionnement et d'investissement

Principales observations et conclusions de la Phase 2 (1/5)



4 points communs à la gestion des grandes aires marines protégées :

- ✓ Un espace de plus de 150 000 km²
- ✓ Un espace relativement reculé
- ✓ Des réserves marines partielles voir intégrales
- ✓ Des droits spécifiques pour les communautés locales

Phase 1

Phase 2

Phase 3

Principales observations et conclusions de la Phase 2 (2/5)



Principales faiblesses associées à la gestion d'une grande AMP:

- ✓ Des moyens humains et financiers non calibrés aux objectifs de gestion
- ✓ Des moyens de surveillance pour la gestion quasi inexistant
- ✓ Des outils juridiques insuffisants pour appuyer la mise en œuvre de la gestion
- ✓ Une autorité de gestion non clairement identifiée par les parties prenantes
- ✓ Des objectifs opérationnels non définis (« paper park »)
- ✓ Une communication et une concertation autour du projet de création insuffisantes pour assurer l'adhésion de l'opinion publique et des parties prenantes au projet
- ✓ Des procédures de gestion et de concertation ralenties par une gouvernance trop complexe (multiplicité des agences de gouvernance)

Principales observations et conclusions de la Phase 2 (3/5)



Principaux atouts associés à la gestion d'une grande AMP:

- ✓ Une réglementation connue des acteurs socioprofessionnels (communication, procédure d'autorisation simplifiée)
- ✓ Des rôles clairement définis au sein de l'organe de gouvernance
- ✓ Une communication interagences efficace
- ✓ Un accès facilité à des ressources et des compétences larges du fait de la multiplicité des agences impliquées dans la gouvernance
- ✓ Une grande implication/mise en place d'un dialogue avec les forces armées qui disposent de moyens de surveillance plus importants
- ✓ Un appui aux services compétents pour la mise en œuvre de certaines actions de gestion

Phase 1

Phase 2

Phase 3

Principales observations et conclusions de la Phase 2 (4/5)



Principales menaces associées à la gestion d'une grande AMP:

- ✓ Des procédures de concertation ralenties par des parties prenantes aux intérêts trop divergents
- ✓ Un budget plus vulnérable aux restrictions budgétaires au sein du gouvernement
- ✓ Des objectifs politiques non clairement définis qui peuvent ainsi entrer en opposition avec les objectifs de gestion
- ✓ Un manque d'appui politique fort qui peut freiner l'accès à certaines ressources et moyens de gestion
- ✓ Un calendrier de création trop court pour assurer la présentation et l'appropriation du projet par les parties prenantes
- ✓ Une implication trop faible des populations dans le processus de création qui conduit à des oppositions de la part de certaines communautés locales
- ✓ Une identité/un statut juridique qui questionne la légitimité de l'organe de gestion à accéder à certains financements

Phase 1

Phase 2

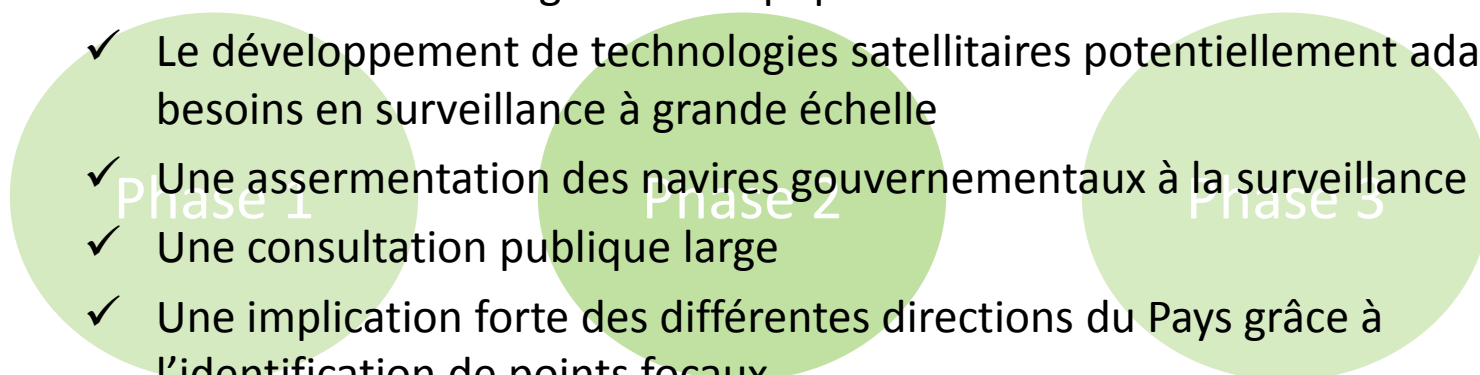
Phase 3

Principales observations et conclusions de la Phase 2 (5/5)



Principales opportunités associées à la gestion d'une grande AMP:

- ✓ Une consultation régulière des populations
- ✓ Le développement de technologies satellitaires potentiellement adaptées aux besoins en surveillance à grande échelle
- ✓ Une assermentation des navires gouvernementaux à la surveillance de l'AMP
- ✓ Une consultation publique large
- ✓ Une implication forte des différentes directions du Pays grâce à l'identification de points focaux
- ✓ L'existence de partenariats avec les gestionnaires des espaces protégés situés dans le périmètre de la grande AMP
- ✓ Des objectifs de gestion communs avec les autres outils de gestion de l'espace maritime



Rappels des objectifs de la Phase 3

- Formuler des recommandations, des orientations et proposer des outils de gestion d'espaces marins susceptibles de convenir à la Polynésie française

Phase 1

Phase 2

Phase 3

1. Rappel des objectifs du projet
2. Rappel de la démarche
3. Principaux résultats
4. Principales recommandations

Contenu de la Phase 3

Partie 1. Rappel du contexte actuel de gestion de la ZEE en Polynésie Française: contexte international, écologique, socioéconomique, politique, financier et juridique

Partie 2. Eléments de définition du concept de Grande Aire Marine Gérée : identification des traits communs à la gestion de grande aire marine protégée, formalisation de la définition du concept de grande aire marine gérée

Partie 3. Scénarios de création et de gestion d'une Grande Aire Marine Gérée en Polynésie française: présentation des modèles juridiques de gestion de la ZEE polynésienne, comparaison avec les modèles de gestion des grandes AMP étudiés en Phase 2

Partie 4. Recommandations pour la gestion d'une Grande Aire Marine Gérée en Polynésie française: pour répondre aux enjeux de gestion de grandes aires marines protégées

Principales observations et conclusions de la Phase 3 (1/3)



Un contexte favorable à l'émergence d'un nouveau modèle de conservation de la biodiversité marine en Polynésie française (Partie 1)

- ✓ Des engagements internationaux qui contraignent les états à repenser leurs outils de conservation de la biodiversité marine
- ✓ Des pressions naturelles et anthropiques qui menacent plus que jamais les écosystèmes marins de Polynésie
- ✓ Des défis sociétaux renforcés par la fragilisation des écosystèmes marins
- ✓ Une forte volonté des politiques polynésiens d'assurer la gestion durable de leurs ressources marines
- ✓ Une économie mondiale qui impose aux états d'optimiser leurs investissements dans la conservation
- ✓ Les aires marines protégées, outils juridiques au service de la souveraineté maritime de la Polynésie française

Principales observations et conclusions de la Phase 3 (2/3)



Le concept d'Aire Marine Gérée se démarque de celui d'Aire Marine Protégées (Partie 2)

- ✓ Un concept peu décrit dans la littérature scientifique ou grise et juridiquement non reconnu
- ✓ Outil de « gestion intégrée », de coordination des politiques sectorielles
- ✓ A raccrocher à l'approche anglo-saxonne de gestion du milieu marin portée par les aménagements de l'espace marin (marine spatial planning – MSP)

« Outil de promotion des stratégies inclusives de gestion, de surveillance et de financements, combinant et optimisant les moyens publics et privés qui pourraient être développés à l'échelle locale, nationale et régionale »

→ « Extension » de l'outil juridique PGEM à la ZEE

Principales observations et conclusions de la Phase 3 (3/3)



Deux modèles juridiques possibles de gestion de la ZEE polynésienne peuvent être envisagés (Partie 3)

- ✓ mobiliser le cadre juridique existant en Polynésie française et ainsi de renforcer le niveau de protection de la ZEE de Polynésie française
 - *Déclaration d'une « aire de ressources naturelles gérées » sur l'ensemble de la ZEE Polynésienne*
 - *Création d'un nouvel organe de concertation*
- ✓ améliorer la coordination entre les services du Pays afin d'optimiser la gestion durable de la ZEE sans modifier les outils de gestion en place
 - *Création du statut d'aire marine gérée pour la ZEE polynésienne*
 - *Mise en place d'un dispositif de gouvernance ad hoc*

Phase 1

Phase 2

Phase 3

ENJEU #1 : COMMENT RÉDUIRE LES COÛTS DE GESTION D'UNE GRANDE AIRE MARINE?

- Privilégier une réglementation uniforme pour simplifier les procédures de surveillance et de contrôle
- Privilégier une GAMP pélagique appuyée par un réseau cohérent d'outils de gestion côtiers, gérés localement
- Créer un organe consultatif pour impliquer certains acteurs de la société civile susceptibles de représenter une opportunité d'appui matériel ou financier pour la mise en œuvre de certaines activités (p. ex. recherche/suivi)
- Créer un organe de gouvernance réunissant les services clés du pays et de l'Etat afin de bénéficier d'expertise et de compétences complémentaires et mutualiser certains moyens humains et matériels
- Assurer la compatibilité du statut de l'organe de gestion avec un possible accès à certains financements
- Identifier les activités qui pourraient être financées par l'Europe (p. ex. consultation du public sur le PG ou communication)

ENJEU #2 : QUELS SONT LES OUTILS POUR ASSURER LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION DANS L'ENSEMBLE DE SON PERIMETRE ?

- Privilégier des outils de communication et de sensibilisation aux outils de surveillance en mer pour assurer l'application de la réglementation
- Mettre en place une relation de confiance avec l'action de l'Etat en mer pour l'impliquer dans la surveillance de la GAMP
 - Exprimer clairement les besoins associés à la surveillance de la GAMP (collecte de données, relais d'informations sur la présence de bateaux, surveillance opportuniste, etc.)
 - Identifier un point focal pour tenir informer l'AEM de l'ensemble des réflexions autour de la stratégie de la GAMP
- Former les services compétents à la surveillance en mer aux enjeux de gestion de la GAMP
 - Développement de protocoles (protocole de descente à terre pour limiter le risque d'introduction d'espèces non indigènes, etc.)
 - Sensibilisation aux enjeux de conservation
- Investir dans des outils de surveillance à fine échelle (traitement satellitaire, caméra embarquée)

ENJEU #3 : COMMENT IMPLIQUER LES ONG DANS LE PROCESSUS DE GESTION D'UNE GRANDE AMP ?

- Ne pas négliger le rôle des ONG pour accroître la visibilité d'un projet de création et ainsi faciliter la mobilisation de certains acteurs
- Préciser clairement le rôle des ONG qui seraient impliquées dans la gestion ou la gouvernance de la GAMP



VERTIGOLAB



Darwin Ecosystème
87 Quai de Queyries
33100 Bordeaux



+33 (0)6 89 54 05 62



ambrediazabakana@vertigolab.eu



www.vertigolab.eu